

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

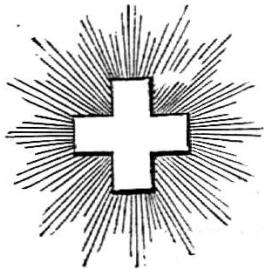
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI^{me} ANNÉE

N^o 24.



LAUSANNE

13 juin 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : Réunion de la Société suisse d'hygiène scolaire. — Le Portugal en Suisse. — Chronique scolaire : Fondation Berset-Müller, Genève, Jura bernois, Berne. — Carnet d'un vieux maître d'école. — PARTIE PRATIQUE : Préparation des leçons. — Biographie : Louis Pasteur (suite). — Récitation. — Géométrie pour jeunes filles (suite).

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE à St-Gall, les 25 et 26 mai 1907.

L'avouerai-je ? J'ai quelque peine à me mettre à raconter aux abonnés de l'*Educateur* les journées que nous venons de passer à St-Gall et sur la terre appenzelloise. C'est que je suis encore sous une impression singulièrement bienfaisante à laquelle je voudrais pouvoir m'abandonner sans avoir à l'analyser. J'ai ressenti une fois de plus le plaisir réconfortant qu'on éprouve à se rencontrer avec des hommes qui poursuivent un but désintéressé et à travailler avec eux. Une fois de plus, j'ai été touché du sentiment qui anime ces citoyens et les fait converger de toutes les régions de la Suisse vers un même lieu pour s'occuper d'améliorer la vie de l'enfant. J'ai été charmé de l'accueil qui nous a été fait, du soin avec lequel tout avait été prévu et organisé pour nous rendre le travail agréable et les récréations instructives. J'ai admiré ces institutrices et ces instituteurs dont les travaux de bien des soirées nous ont procuré des délassements artistiques. J'ai vibré aux paroles élevées par lesquelles un homme d'école, un conseiller d'Etat, un landammann ont célébré les beautés du coin de terre, au climat parfois rude, qu'ils habitent, et proclamé, avec le devoir de s'en rendre digne, l'obligation d'élever la jeunesse en vue de sa tâche future. J'ai éprouvé le frisson du patriotisme au mâle récit de la bataille qui se déroula, il y a cinq siècles, sur le sol que nous foulions et par laquelle un petit peuple a vaillamment conquis son indépen-

dance. J'ai appris à mieux connaître une population active, intelligente, énergique, patriote, et, une fois de plus, j'ai été fier de mon pays, qui produit de tels hommes. Et ces divers sentiments sont si agréables que je regrette de m'y soustraire pour entreprendre de raconter prosaïquement les faits et gestes de la *Société d'hygiène scolaire*.

Mais parmi les leçons que nous avons prises à St-Gall, il y a une leçon d'énergie. A l'œuvre donc !

La place dont je dispose ne me permet pas de suivre les discussions pas à pas. Je me bornerai à présenter les principales idées exposées et les résolutions votées par la Société.

La première question à l'ordre du jour était celle de l'hygiène du corps enseignant. Les membres de la Société avaient reçu les rapports de MM. Dr Sandoz (Neuchâtel) et Dr Zollinger (Zurich), de sorte qu'après un exposé de la question par M. Zollinger, à l'intention des auditeurs non sociétaires, on a pu passer immédiatement à la discussion. A l'unanimité on a voté la résolution suivante :

« La Société suisse d'hygiène scolaire admet la conclusion des deux rapporteurs, en vertu de laquelle l'hygiène du personnel enseignant, d'une importance capitale au point de vue social comme au point de vue éducatif, mérite d'attirer l'attention des autorités, aussi bien que la santé et l'hygiène des élèves. Elle estime indispensables :

« 1. l'examen médical des candidats à l'enseignement, subi à l'entrée et à la sortie de l'école normale ;

« 2. l'introduction de l'enseignement de l'hygiène scolaire dans les écoles normales, cet enseignement devant être donné par un médecin hygiéniste qualifié.

« Elle charge son Comité d'entrer en relations avec le Département fédéral de l'intérieur et de le prier d'organiser et de tenir à jour, avec le concours des Départements cantonaux de l'instruction publique, une statistique relative à la mortalité et à la morbidité des maîtres des écoles publiques de tous les degrés et des élèves des écoles normales.

« Elle charge en outre la commission nommée l'année dernière, et composée de MM. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat à Neuchâtel, Dr Sandoz à Neuchâtel, Dr Zollinger, secrétaire de l'instruction publique à Zurich, Dr Huber, chancelier d'Etat à Zurich, Dr Wetterwald, inspecteur des écoles à Bâle :

« a) de faire dans chaque canton une enquête sur toutes les questions concernant l'hygiène et les conditions sociales du personnel enseignant de tous les degrés, et d'en publier les résultats dans un mémoire qui contiendra, avec les deux rapports présentés à la Société, le procès-verbal de la discussion de St-Gall, et qui sera remis aux autorités scolaires, cantonales et communales ;

« b) de préparer un projet de *vade mecum* d'hygiène, à l'usage du maître. »

Au cours de la discussion, nous avons appris que la Société allemande d'hygiène scolaire a résolu, l'année dernière, de faire une enquête telle que celle qui vient d'être décidée pour la Suisse, con-

formément à la proposition que M. le Dr Sandoz formulait déjà en 1906 à Neuchâtel. On nous a dit aussi que l'examen médical à l'entrée de l'Ecole normale se fait entre autres à Lausanne et à Rorschach et sera prochainement introduit à Neuchâtel. On admet que les instituteurs entrent généralement trop tôt dans la carrière et que les études pédagogiques proprement dites ne devraient pas commencer avant l'âge de dix-huit ans. On éviterait ainsi le surmenage dont on se plaint et les instituteurs seraient mieux préparés dans leur tâche.

Une institutrice, Mlle Zehnder, a demandé que les autorités scolaires aient la faculté d'alléger la tâche d'un maître dont la santé est momentanément ébranlée ou affaiblie par l'âge, et d'accorder jusqu'à une année de congé, avec réduction et même suppression du traitement, aux maîtres d'un certain âge, qui, sans être positivement malades, ont besoin d'un repos prolongé. Il paraît que la ville de Bâle satisfait déjà au premier de ces deux désirs.

L'histoire déjà longue de la table d'école s'est enrichie d'un nouveau chapitre. M. le Dr Erismann, professeur d'hygiène à Zurich, nous a présenté un modèle de table, construit d'après les données d'une commission nommée par la Commission scolaire de la ville de Zurich. Cette table nous a plu, parce qu'elle est simple et pratique. Elle est à deux places, avec banc mobile d'une pièce, deux tablettes renversables et un faux plancher de lattes. Le dossier a fait l'objet de soins tout particuliers ; il se compose de deux pièces, dont l'inférieure, qui soutient les reins, est un peu arrondie. On peut faire les pieds de ce meuble en fonte ; mais il les faut en bois si l'on veut d'un perfectionnement qui consiste à ajuster la table sur un rail, de telle manière qu'on peut la mettre debout pour balayer ; l'encrier est d'un modèle spécial. Cette table, qui se fait en huit numéros, est à l'essai dans les classes de Zurich. Ceux que cette question intéresse trouveront d'amples renseignements dans une brochure due à MM. Wipf, instituteur, et Dr Erismann, et intitulée : *Wegleitung zuhanden der Schulbehörden betreffend Erstellung von Schulbänken*.

Un post-scriptum à ce nouveau chapitre de l'histoire de la table d'école est dû à M. Grob, instituteur à Erlenbach près de Zurich. M. Grob dit que le système consistant à fabriquer huit numéros de tables correspondant aux tailles des élèves est faux, parce qu'aucun élève n'a la taille idéale supposée.

Sans doute, cette affirmation est exacte ; il faudrait que chaque élève eût sa table exactement proportionnée à sa taille. M. Grob a réalisé cet idéal en créant le *banc universel* ; il l'a réalisé du moins jusqu'à un certain point, car à côté d'autres inconvénients, ce banc est trop compliqué et trop coûteux.

Dans cet ordre d'idées, M. le Dr Stephani, médecin des écoles de Mannheim, a construit un appareil qui permet de prendre la mesure des différentes parties du corps de l'élève. Cet appareil, qui était exposé, peut rendre certainement des services. On le voit, nous ne sommes pas encore à la fin de l'histoire de la table d'école. En attendant, l'assemblée a chargé son Comité de recommander le travail de MM. Erisman et Wipf à l'attention des autorités scolaires.

La question des W.-C., très importante au point de vue de la salubrité et qui est connexe à celle de l'installation d'eau sous pression et de la canalisation des égouts, avait fait l'année dernière l'objet d'un excellent rapport de M. E. Colomb, architecte à Neuchâtel. La discussion avait été ajournée à cette année. Elle a été introduite par M. le Dr Roth, professeur d'hygiène à l'Ecole polytechnique.

D'un intérêt plus direct pour nous est la question de l'écriture droite et de la position du cahier. Elle a été discutée déjà à Lausanne en 1901, et les trois rapporteurs, MM. Dr Dufour, à Lausanne, Dr Schulthess, à Zurich, H. Ott, maître de calligraphie à l'Ecole normale de Lausanne, concluaient avec conviction en faveur de l'écriture droite. La question a-t-elle avancé depuis ? Oui, pour ceux qui savent que les expériences tentées dans plusieurs villes d'Allemagne, à Zurich et à Lausanne sont concluantes en faveur de l'écriture droite pour la tenue du corps et de la tête. On disait que les commerçants y étaient opposés ; cette objection tombe. M. le Dr Erismann s'est adressé à cent soixante commerçants de la place de Zurich pour leur demander leur avis. L'immense majorité admet l'écriture droite aussi bien que l'écriture penchée.

Tous les médecins paraissent favorables à la réforme proposée ; les commerçants s'y rallient. Reste le corps enseignant. Pour le gagner à cette innovation, ou plutôt à ce retour à l'ancienne écriture, il faudrait lui faciliter sa tâche en publant des modèles d'écriture droite. Aujourd'hui comme en 1901, ce qu'on nous fait voir, ce sont des cahiers anglais ; ils sont très intéressants, non seulement pour l'écriture, mais aussi pour le texte des modèles. Mais ils ne peuvent faire notre affaire. S'il n'existe rien en français, il le faut créer. Une méthode à l'usage des instituteurs, M. Ott la demandait dans son rapport de 1901. Nous nous joignons à lui. Cette question sera soumise, ainsi en a décidé la Société d'hygiène, à la conférence des directeurs de l'instruction publique ; nous espérons que nos honorables magistrats voudront bien s'y intéresser et provoquer la publication du moyen d'enseignement nécessaire. Maintenant que le commerce est gagné à l'écriture droite, il faut la faire prévaloir, au nom de la santé de nos enfants.

Dans sa séance administrative, la Société d'hygiène a confirmé son comité en remplaçant M. Gylam, inspecteur à Corgémont, démissionnaire, par M. le Dr Real, secrétaire de la commission sanitaire à St-Gall.

Elle a appris avec satisfaction que la rédaction d'un manuel de gymnastique pour les écoles de jeunes filles est en bonne voie.

Elle a délégué au congrès international d'hygiène scolaire à Londres, MM. Dr Jordi (Berne), rapporteur, Dr Reichenbach (Saint-Gall), Dr Erismann (Zurich), L. Henchoz (Lausanne).

Il sera organisé à Zurich et, ultérieurement dans la Suisse romande, un cours pour les soins à donner à la jeunesse.

La prochaine assemblée de la Société aura lieu en 1908, dans une ville à désigner par le comité; elle sera d'ailleurs modeste, afin de permettre à toute localité de donner l'hospitalité aux hygiénistes suisses.

La Société des instituteurs de St-Gall a été reçue comme membre collectif, ce qui fait que la Société d'hygiène compte actuellement 100 membres collectifs et 597 membres individuels.

Et voilà quels furent les travaux de la Société d'hygiène à Saint-Gall.

Mais mon compte rendu serait par trop incomplet si je n'ajoutais pas que nous avons visité les bains populaires, un établissement modèle, qui comprend des douches et une vaste piscine, dont l'eau pure est amenée toute l'année à la température de 22 1/2 degrés; — la nouvelle école primaire de jeunes filles Hadwig, où l'air est filtré avant d'être chassé dans les salles et renouvelé complètement deux fois en une heure (recommandé aux autorités qui désirent supprimer les congés pour cause de chaleur), l'orphelinat, la maison des écoliers, le musée.

Je dois encore une fois rendre hommage au dévouement et à l'intelligence avec lesquels le comité local, présidé par l'infatigable Dr Reichenbach, a organisé sa réception si cordiale, et veillé à l'emploi judicieux de notre temps. L'acte final entre autres, l'excursion aux lieux où fut livré le combat du Speicher, est inoubliable, grâce aux discours élevés et pleins d'enseignements de MM. Brassel et Landammann Eugster.

Enfin j'exprime la reconnaissance de tous les Welsches présents à la réunion envers les instituteurs et les institutrices de St-Gall. A la soirée familiale, celles-ci ont chanté avec agrément plusieurs chœurs, puis, sous les ordres d'un charmant professeur de gymnastique en jupons, un groupe d'entre elles a exécuté avec précision de gracieux exercices préliminaires. Les instituteurs, doués de voix superbes, ont chanté en vrais artistes; solistes, double quatuor, chœurs surtout, ont soulevé un véritable enthousiasme, à

Vœgelinsegg, comme au banquet et à la soirée familiale. Honneur à nos confrères de la Suisse allemande qui savent si bien cultiver l'art au profit de leurs hôtes d'un jour!

ED. CLERC.

LE PORTUGAL EN SUISSE

Le gouvernement du Portugal vient de faire adopter par les Chambres une loi qui a un intérêt tout spécial pour les établissements d'instruction de la Suisse.

A l'exemple de plusieurs autres nations, le gouvernement entend utiliser l'expérience pédagogique des pays les plus cultivés de l'Europe en envoyant à leurs écoles une nombreuse colonie d'étudiants. En même temps qu'ils s'approprieront ainsi les meilleurs systèmes d'instruction et d'éducation, ils formeront un noyau de professeurs, d'hommes de science et de spécialistes, qui pourront exercer, à leur retour en Portugal, une influence bienfaisante, non seulement sur l'orientation pratique de l'enseignement, mais encore sur l'essor économique du pays.

La loi prévoit une dépense annuelle de 500 000 francs, qui seront répartis en subsides destinés aux professeurs, instituteurs et aux élèves choisis pour fréquenter les établissements d'instruction considérés comme les plus réputés de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Angleterre, de la France, de la Belgique et de la Suède.

Deux tiers au moins de la dépense annuelle seront affectés à la fréquentation d'écoles allemandes, suisses et belges et un tiers au moins à la formation de maîtres pour les écoles primaires, secondaires et normales. On prévoit pour la Suisse l'envoi d'une trentaine de boursiers. Ce nombre serait augmenté dans l'avenir si les expériences faites sont favorables au but visé par le gouvernement portugais.

A la suite d'une entrevue avec M. le ministre d'Oliveira, envoyé extraordinaire de S. M. le roi de Portugal à Berne, le soussigné a été chargé de recueillir les renseignements nécessaires et de faire les démarches auprès des directions et des autorités scolaires de notre pays en vue de l'envoi des boursiers portugais en Suisse.

F. GUEX.

Nous donnons ci-dessous la liste complète des huit classes de bourses prévues par la loi.

*Huit classes de bourses : 5 classes pour bourses d'élèves
3 classes pour bourses de professeurs.*

A. BOURSES D'ÉLÈVES.

1^{re} classe. — Pour des élèves qui ont terminé en Portugal la première partie

du cours secondaire et qui désirent suivre en Suisse les cours des écoles agricoles ou d'arts et métiers, ou les écoles secondaires dites réales ou modernes.

2^e classe. — Pour les élèves déjà diplômés par les écoles agricoles et industrielles portugaises, qui désirent étudier en Suisse une spécialité agronomique ou continuer et conclure des études techniques ou un apprentissage industriel de leur choix.

3^e classe. — Pour des élèves diplômés par les écoles normales portugaises qui désirent fréquenter en Suisse des écoles ou instituts où ils se prépareront à devenir en Portugal professeurs de travaux manuels, de physique, chimie, histoire naturelle et dessin dans les écoles normales pour l'enseignement primaire.

4^e classe. — Pour des élèves ayant fini le baccalauréat (branche des sciences) dans les écoles secondaires portugaises, qui désirent suivre dans les universités ou écoles techniques supérieures suisses des cours de sciences physico-naturelles pures ou appliquées.

5^e classe. — Pour des élèves du cours supérieur de Lettres à Lisbonne ou de toute autre école de préparation à l'enseignement secondaire, qui désirent se perfectionner en Suisse dans la pratique des langues modernes, ainsi que dans les méthodes d'enseignement de ces langues et de la physique, chimie, histoire naturelle et dessin pour les établissements secondaires.

B. BOURSES DE PROFESSEURS

6^e classe. — Pour des professeurs primaires qui désirent étudier les méthodes de l'enseignement primaire en Suisse.

7^e classe. — Pour des professeurs de mécanique et industries chimiques dans les écoles industrielles portugaises qui désirent étudier en Suisse les méthodes plus pratiques et efficaces de l'enseignement de ces matières.

8^e classe. — Pour des professeurs de langues modernes et sciences physico-naturelles dans les lycées portugais (écoles secondaires) qui désirent se perfectionner dans la pratique des langues et dans l'enseignement pratique et expérimental des sciences.

CHRONIQUE SCOLAIRE

— *Fondation Berset-Muller.* — La Commission administrative de l'Asile s'est réunie le 8 juin, à Melchenbühl. M. Xavier Roy, ancien instituteur, d'Epauvillers (district des Franches-Montagnes), a été admis dans l'établissement. La maison abrite en ce moment 11 pensionnaires.

GENÈVE. — **La Société pédagogique genevoise** a tenu pendant l'hiver 1906-1907 plusieurs séances prouvant que son activité ne s'est point ralentie. Outre les questions mises à l'étude par le Bureau de la Société pédagogique romande en vue du prochain congrès, dont les rapports de Mme L. Dunand et M. E. Martin ont paru *in extenso* dans le bulletin de la section, elle s'est livrée à un examen critique très serré de la *Caisse de Prévoyance des fonctionnaires de l'enseignement primaire*. Dans un travail des plus documentés, M. L. Durand a exposé la situation de cette institution. Il en a tiré certaines conclusions, adoptées par l'assemblée, entre autres que la Caisse de prévoyance ne repose pas sur des bases sûres établies par le calcul rationnel et qu'une révision de ses statuts s'impose. Cette étude venait à son heure. En effet, la Caisse de prévoyance, dans

une situation florissante actuellement, verra ses charges grandir outre mesure à partir de 1912 ; il devenait urgent de prendre des dispositions garantissant l'avenir de cette utile association.

En une communication aussi riche en idées neuves qu'élegamment présentée, M. Henry Baudin, architecte, a parlé des édifices scolaires modernes. Deux points ont particulièrement retenu l'attention de l'assemblée : l'hygiène et la décoration. A Genève, les pouvoirs publics ont fait beaucoup pour la construction de bâtiments scolaires répondant aux exigences des idées actuelles. On ne peut que se féliciter des progrès accomplis dans cette voie ; mais ces édifices sont-ils entretenus conformément aux lois fondamentales de l'hygiène ? Voilà un sujet susceptible de discussion. Quant à la question de la décoration des salles, préconisée par M. H. Baudin, il conviendra de la reprendre en détail et pour elle-même. Elle est d'ailleurs intimement liée à l'éducation esthétique qui apparaîtra au premier rang dans les prochains travaux de la section.

Dans quelques jours, la Société pédagogique genevoise célébrera le quarantième anniversaire de sa fondation. Le Comité s'occupe activement de l'organisation d'une fête de famille dans l'une des localités riveraines de notre beau lac. Nous reviendrons, du reste, en temps et lieu, sur cette manifestation, qui promet d'être une bonne journée pour le corps enseignant genevois.

Nous ne voulons pas terminer cette chronique sans signaler la retraite de M. Lucien Baatard, président de la Société. Celle-ci lui a témoigné sa reconnaissance pour quatorze années consécutives de présidence en lui décernant la qualité de membre honoraire. M. L. Grosgurin a parfaitement traduit les sentiments de l'assemblée, lorsqu'il lui a dit : « Tous les hommes qui ont, comme vous, assumé une tâche inspirée par de fortes convictions et dominée par un très haut caractère ont vu, à certains moments, s'assembler sur leur tête quelques nuées qui ont fini par s'évanouir quand on a consenti à faire abstraction de quelques incidents secondaires pour les juger avec le sens du vrai et saisir les idées qui leur ont servi de mobile. Si l'on cherche à caractériser ainsi votre œuvre dans ses traits généraux, elle se condensera dans un terme unique, qu'il s'agisse de questions d'utilité immédiate ou de pure spéculation philosophique, c'est-à-dire dans cette recherche libre et désintéressée de la vérité qui est bien la plus belle fleur que puisse désirer et cueillir parmi toutes celles qui le tentent, celui qui cherche à pénétrer la science et ses méthodes.

C'est dire que vous avez fait parmi nous œuvre d'éducation, que vous avez estimé qu'il n'y a pas de niveau qu'une société pédagogique ne doive atteindre et dépasser, que vous nous laissez un gain matériel et, ce qui est peut-être mieux encore, un gain intellectuel dont vos successeurs auront à s'inspirer pour le maintenir et le développer encore ».

Et maintenant la Société pédagogique genevoise n'a plus qu'une pensée ; coopérer de toutes ses forces à la réception de nos collègues romands les 14, 15 et 16 juillet prochains. Dans son rapport présidentiel de fin d'année, M. L. Baatard engageait déjà les membres de la Société à se montrer dignes de la confiance qui nous fut témoignée, il y a trois ans, par le Congrès de Neuchâtel : « Dans quelques mois, disait-il, nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir les hôtes du Congrès pédagogique de Genève. Nous ne faillirons pas à ce devoir d'hospitalité et de confraternité romande. La Société pédagogique genevoise a toujours fait son devoir envers la Romande, et l'idéal qu'elle poursuit est assez généreux, assez

élevé, pour permettre à ses membres de se grouper, sans arrière-pensée et sans effort, autour du drapeau qui porte dans ses plis ces trois termes, vers lesquels monte la pensée humaine quand elle cherche ses plus nobles aspirations :

« Dieu, Humanité, Patrie ! »

Nos amis romands peuvent donc être certains que leurs collègues genevois les attendent et qu'ils sauront les recevoir.

E. M.

JURA BERNOIS. — Société pédagogique. — Samedi, 1^{er} juin, le comité central de la société pédagogique jurassienne sortant de charge à remis ses pouvoirs au nouveau comité choisi parmi les membres du corps enseignant de Moutier et constitué comme suit : Président : M. Romy instituteur ; vice-président : M. Bessire, maître secondaire ; secrétaire : M. Chochard ; caissier : M. Chopard, et M. Cattin Alb., assesseur.

Cette petite réunion, tout intime, a été empreinte de la plus grande cordialité ; la lecture des rapports a permis de constater le dévouement et la compétence apportés dans l'administration de notre Société par le comité de St-Imier.

La journée s'est terminée par une visite à la Verrerie où les participants ont été tout particulièrement intéressés de la fabrication du verre à vitre, grâce à l'aimable empressement de la direction qui a donné toutes sortes de renseignements.

D'autre part, les journaux du Jura bernois ont publié la notice suivante : « Samedi, le comité central sortant de charge de la Société pédagogique jurassienne remettait ses fonctions au nouveau comité de Moutier. M. Frossard, directeur, présidait. M. Gylam, président d'honneur, avait bien voulu assister à la séance. Celle-ci fut très intéressante. Les assistants ont pu constater que le comité de St-Imier a veillé aux intérêts de la société avec une véritable sollicitude. Nous devons citer le rapport remarquablement rédigé qu'a lu M. Vauclair.

Le comité, qui entre en fonctions et dont le président est M. Romy, aura à s'occuper de l'organisation à Moutier dans deux ans de la fête centrale des instituteurs du Jura. Il aura en outre à s'occuper de certaines questions comme les cours de perfectionnement pour les maîtres des écoles complémentaires et l'établissement d'écoles spéciales pour les enfants faibles d'esprit. » H. G.

BERNE. — Les instituteurs bernois. — L'association cantonale bernoise des instituteurs adresse au Conseil d'Etat une requête motivée, demandant qu'il soit pris des mesures, par voie législative, pour améliorer la situation des maîtres primaires. La requête ne présente pas de propositions proprement dites, mais se borne à exposer de façon approfondie la situation actuelle du corps enseignant primaire au point de vue des traitements. La requête exprime le vœu que le corps enseignant bernois soit au moins mis au bénéfice de la situation dont jouissent les gendarmes et les conducteurs des C. F. F.

Carnet d'un vieux maître d'école.

Extraits de compositions d'enfants.

- Ils précipitèrent leurs regards de ce côté !
- Il assommait son chien pour lui apprendre à vivre.
- L'Arabe et son cheval : Le cheval passa la main par la porte de la tente.
- J'entendis des dents qui broyaient des os.

PARTIE PRATIQUE

De la préparation des leçons

Comment le maître d'école parvient-il à donner de bonnes leçons ? Son enseignement se maintient-il toujours au niveau désirable, au point de vue du fond et de la forme ? Par quoi est-il alimenté, enrichi, contrôlé, amendé, rénové ?

Telles sont les questions que doit se poser l'instituteur sérieux qui veut échapper au danger de la routine et de la médiocrité.

Les principaux défauts d'un enseignement peuvent provenir d'une *culture générale insuffisante* ; à cela on peut remédier par de bonnes lectures et un complément d'instruction et d'éducation offert aux intellectuels dans la plupart de nos villes. De nos jours celui qui *veut* s'instruire trouve facilement les occasions et les moyens de le faire.

Il arrive aussi qu'un enseignement spécial — scientifique ou artistique — souffre par suite du manque d'aptitudes de celui qui doit le donner. L'instituteur est rarement artiste ou savant, et telle branche d'études peut être délaissée ou négligée sans que l'on puisse accuser le maître de paresse ou d'incurie. Ici, *un talent spécial fait défaut*. Heureusement que parfois le goût et la bonne volonté en tiennent lieu, et l'on a vu de bons élèves dans une spécialité enseignée par un maître peu savant, mais consciencieux et avisé. Toutefois nul ne s'accorde de son ignorance sans en pâtir et le perfectionnement s'impose à celui qui doit instruire plus encore qu'à celui que l'on instruit.

Mais la valeur et le fruit de l'enseignement dépendent surtout de la *préparation personnelle* du maître. On n'a jamais vu de mauvaises classes dirigées par des maîtres bien préparés, à moins d'un vice d'organisation ou d'un concours fâcheux et momentané de circonstances défavorables. Il est impossible qu'un éducateur intelligent, appliqué et conscient de sa responsabilité n'obtienne pas tôt ou tard des résultats encourageants. Il rencontrera des difficultés, des obstacles, des résistances, des oppositions sourdes ou déclarées, même des hostilités, mais son œuvre ne demeurera jamais stérile.

On se méprend peut-être quelquefois sur ce qu'il faut entendre par *préparation des leçons*. Ce n'est pas un entassement de notions et de faits autour d'un sujet central ; pas davantage une documentation savante et originale. Le travail de préparation est plutôt un choix judicieux de connaissances déjà acquises, mais dont l'ordre et le mode de présentation exigent une revision plus ou moins profonde pour s'adapter aux intelligences et aux cœurs à qui s'adresse l'enseignement. C'est pourquoi nul maître ne peut s'estimer prêt s'il n'a établi, au préalable, cette entente nécessaire entre ses élèves et lui. Et comme les esprits sont mobiles et la physionomie des classes variable, la préparation et la présentation des leçons varient également. C'est une tâche sans cesse renouvelée pour rester conforme à son but. L'éducateur digne de ce nom fraie sa route jour après jour et bien rarement son pied suit deux fois le même chemin. Aussi, ce que l'on appelle préparation est-il le plus souvent une détermination, une décision résultant de longues et patientes recherches, d'études et de réflexions poursuivies au milieu des innombrables préoccupations de la vie ordinaire, dans les joies et les douleurs, les espérances et les déceptions.

U. B.

BIOGRAPHIE

Louis Pasteur (*suite*).

Dans de nombreuses contrées, en France, en Italie, en Espagne, en Egypte, les troupeaux étaient décimés par un mal mystérieux, et de plus en plus répandu : le *charbon*. Pasteur rechercha l'origine de cette maladie, et trouva le petit organisme microscopique qui en était la cause. Ce fut de nouveau une suite de patientes et longues recherches. Il trouvait une hypothèse, cherchait à la vérifier par l'expérience ; puis après un premier résultat dûment établi, il supposait encore, et vérifiait ensuite, avec un mélange étonnant d'imagination ardente et d'observation patiente. Tant que ses hypothèses n'avaient pas été confirmées par l'expérience, il se montrait modeste, et tout disposé à se rétracter — si on pouvait lui fournir une preuve du contraire ; mais une fois ses résultats acquis, d'après sa méthode si sûre, il ne permettait aucune contradiction, il était sûr de lui. Bien des fois, au cours de ses recherches sur le charbon, notamment, Pasteur défia les adversaires qui avaient mis en doute le résultat de ses expériences, en leur proposant de venir se mesurer avec lui, dans une expérience faite devant témoins ; presque chaque fois, ses contradicteurs se retirèrent sans accepter le défi, — si grande était l'assurance de Pasteur.

Voici par exemple une de ces expériences dont le résultat était si définitif que Pasteur ne pouvait souffrir aucun doute à son égard. Il avait constaté que le microbe du charbon, inoculé aux vaches, aux brebis, aux chevaux les faisait périr, tandis qu'inoculé aux poules, il ne leur avait jamais fait aucun mal. Il supposa que cela pouvait provenir de ce que les poules, comme les oiseaux en général, ont une température plus élevée que les mammifères. Il se dit donc que si l'on abaissait la température d'une poule, elle prendrait peut-être la maladie. L'expérience lui donna raison : sur trois poules inoculées, la première, dans les conditions ordinaires, resta indemne ; la seconde, plongée dans un bain froid jusqu'au tiers du corps mourut dans les 24 heures, et son corps fourmilla de microbes charbonneux ; la troisième, après avoir été inoculée, plongée dans l'eau froide, et avoir présenté les caractères de la maladie, fut introduite dans une étuve à 35° et guérit complètement.

C'est un traitement analogue qu'on fait subir aux malades atteints de fièvre typhoïde ; mais dans ce cas, les bains répétés ont pour but d'abaisser la température du corps jusqu'au point où le microbe de cette maladie périt.

Pasteur reçut du gouvernement une pension annuelle de 12 000 francs qui lui fut votée à la presque unanimité, en raison des services nombreux et inappréciables qu'il avait rendus à son pays. Cette récompense était d'autant plus juste que le mauvais état de sa santé avait forcé Pasteur à renoncer à sa place de professeur ; il ne s'était jamais remis complètement, et gardait une certaine raideur de mouvement depuis son hémorragie cérébrale.

Choléra des poules. Il arrive quelquefois qu'un mal subit s'empare des poules ; on les voit toutes faibles sur leurs pattes, les plumes hérisseées donnant à leur corps la forme d'une boule ; elles sont somnolentes, se rendorment dès qu'on essaye de les réveiller, et meurent ainsi après une courte agonie : c'est le choléra des poules. Inspiré par les travaux de Pasteur on en chercha le microbe ; un docteur envoya à Pasteur la tête d'un coq mort du choléra. Celui-ci se mit aussitôt à l'étude ; trouver le microbe fut chose aisée ; obtenir un terrain favorable pour

la culture du microbe fut plus difficile ; après plusieurs essais, il constata que le bouillon de poules en était un excellent. Inoculant ce bouillon à divers animaux, Pasteur s'aperçut que les cobayes ne prenaient pas la maladie, mais contractaient des abcès, peu dangereux pour eux-mêmes, mais qui pouvaient donner la maladie, sous sa forme mortelle à d'autres poules. Cela permettait de comprendre l'origine jusque là souvent inexplicable du choléra des poules.

Que de maladies chez les hommes sont dues à des *virus* ; la rougeole, la scarlatine, la fièvre typhoïde, la peste, etc. A toutes ces maladies, on reconnaissait un caractère commun : l'absence de récidive. La découverte du vaccin par Jenner avait déjà fait songer Pasteur : il se demandait si ce procédé ne pouvait être applicable à d'autres maladies. Pasteur observa que si on inocule le microbe du choléra d'un bouillon à un autre, ce second bouillon tue aussi les poules, un 3^{me} un 4^{me} de même — et en continuant indéfiniment ; mais pour conserver tout son effet, le microbe devait être inoculé d'un bouillon dans l'autre sans trop d'intervalle. Il constata qu'en attendant 24 heures, on peut avec le second tuer 20 poules ; mais en en attendant par exemple trois mois avant d'inoculer un second bouillon, les 20 poules ne deviennent malades que très faiblement, et se remettent parfaitement. Comment expliquer cette atténuation ? Par l'oxygène de l'air, qui, après avoir nourri le microbe pendant 24 heures, le modifie ensuite. — Pasteur, après avoir préparé des virus de tous les degrés, constata qu'avec une première inoculation atténuée on pouvait rendre les poules réfractaires à une seconde inoculation de virus plus fort, et que cette seconde inoculation les empêchait totalement de contracter la maladie. C'était de nouveau à la fois une grande victoire scientifique et une grande victoire dans le domaine pratique.

En étudiant la maladie du charbon, Pasteur avait constaté qu'une bête malade est immunisée ensuite pour un an. Il se demanda si l'on ne pourrait pas aussi vacciner contre le charbon. Mais ici de nouvelles difficultés l'attendaient : tandis qu'il avait suffi de laisser le microbe du choléra un certain temps au contact de l'air pour en atténuer la virulence ; les microbes du charbon ne pouvaient être exposés à l'air sans que cela favorise l'explosion de germes ou spores reproduisant le microbe, et encore plus durables, plus redoutables que le microbe lui-même. Quel moyen employer ?

Pasteur également désireux de trouver, soit au point de vue scientifique, soit parce que cela rendrait d'inestimables services à l'agriculture, — les animaux morts chaque année du charbon représentant des millions de francs, — Pasteur était préoccupé ; il avait selon l'expression de sa fille « sa figure à prochaine découverte. » Aidé de deux savants zélés, il découvrit enfin qu'en élevant la température à 42°, on pouvait maintenir les microbes au contact de l'air : cela empêchait la formation des germes, et le virus perdait de sa violence. Le jour où ses expériences lui révélèrent enfin cette heureuse solution, Pasteur remonta de son Laboratoire la figure illuminée de joie ; les yeux humides d'émotion, il embrassa ses préparateurs.

En février 1881, il fit une communication à l'Académie des sciences sur la vaccination contre le charbon ; les comptes-rendus qu'en firent les journaux attirèrent l'attention des agriculteurs qui proposèrent à Pasteur une *expérience publique*, on lui offrit 50 moutons et 10 vaches, dont la moitié serait inoculée deux fois, de façon préventive ; puis tous seraient ensuite inoculés de la façon la plus virulente.

Une grande foule de journalistes, de maires, de vétérinaires, de médecins assista aux opérations, dans une grande ferme, aux environs de Melun ; c'est le 31 mai qu'eut lieu la dernière inoculation virulente à tous les animaux. Pasteur, sûr du résultat jusqu'alors, commença à éprouver des doutes : il ne dormit guère pendant les deux nuits qui suivirent.

Le 2 juin une foule encore plus considérable se pressait dans la ferme : sur les 25 moutons qui n'avaient pas été vaccinés, 22 étaient déjà morts, les 3 autres se mouraient, tandis que les 25 inoculés paissaient tranquillement. De même les vaches non vaccinées étaient en fort mauvais état tandis que les autres paissaient tranquillement. Un immense enthousiasme éclata à cette vue ; des bravos prolongés saluèrent Pasteur ; des vétérinaires qui s'étaient montrés sceptiques ne pouvaient cacher leur émerveillement ; on raconte même que l'un d'eux poussa l'enthousiasme jusqu'à vouloir s'appliquer à lui-même le vaccin charbonneux.

En recherchant les causes du charbon, Pasteur constata, en analysant la terre des fosses où l'on avait enseveli les moutons charbonneux qu'elle renfermait le microbe du charbon, et cela, non seulement à une certaine profondeur, à 1 ou 2 mètres, là où l'animal avait été enseveli, mais jusqu'à la surface du sol. Comment s'expliquer ce phénomène, puisque l'infiltration de l'eau semblait devoir faire au contraire descendre les germes ? C'étaient les vers de terre qui les ramenaient à la surface, où ils pouvaient être absorbés à nouveau par des moutons venant paître là.

La double conclusion pratique de toutes ces études était : 1^o qu'il fallait vacciner le bétail pour le soustraire à cette maladie terrible ; à la longue le vaccin agit sur la race, en la rendant réfractaire au mal ; 2^o qu'il fallait choisir pour ensevelir des animaux charbonneux des terrains sablonneux ou calcaires, au lieu des terres grasses où vivent les vers de terre. — Il y avait aussi des conséquences à en retirer pour les cimetières.

Quelque temps après, Pasteur était désigné pour représenter la France au Congrès médical international de Londres ; au moment où des bravos éclataient de toutes parts, à son arrivée sur l'estrade, Pasteur, se retournant vers ceux qui l'accompagnaient, leur dit : « C'est sans doute le Prince de Galles qui entre, j'aurais dû venir plus tôt ! » — Le président du Congrès se chargea de lui apprendre à qui allait cette ovation.

Les honneurs se succédèrent pour Pasteur. En 1882, il est reçu *Membre de l'Académie française* ; on raconte à ce propos qu'Alexandre Dumas n'attendit pas sa visite : « Je lui défends de venir me voir ; c'est moi qui irai le visiter ; car lorsque des hommes tels que lui entrent dans une société, ce n'est pas une faveur pour eux, c'est un honneur pour la société qui les reçoit ». — A Melun et dans le Midi de la France, plusieurs sociétés agricoles firent à Pasteur des fêtes enthousiastes. Enfin une réunion des sociétés savantes offrit à Pasteur une médaille pour tous les services qu'il avait rendus à la science ; ce fut Dumas, son maître vénéré d'autrefois, son collègue et son ami, qui prit la parole pour exprimer leur admiration, à tous, devant la belle carrière de Pasteur ; debout, tête baissée, les yeux humides, le modeste savant répondit à ces éloges par ses sentiments de reconnaissance pour tous ceux qui l'avaient conduit dans ses études, puis avaient collaboré à ses travaux.

A Dôle, Pasteur assiste à l'inauguration d'un monument de la Paix, et à la pose d'une plaque commémorative sur sa maison natale ; dans son discours il se

demande si la postérité ratifiera cet éloge prématuré, et il rend hommage à tou ce qu'il doit à l'exemple et au dévouement de ses parents.

Le *Laboratoire* de la rue d'Ulm, si modeste en ses débuts avait pris toujours plus d'extension ; Pasteur avait dû y adjoindre des étables pour des moutons, des vaches ; des écuries pour des chevaux ; enfin de vastes locaux étaient remplis de chiens, de lapins, de cochons d'Inde qui servaient pour les expériences de vivisection ; Pasteur qui n'aurait pas voulu tuer un oiseau à la chasse, sacrifiait sans scrupule tous ces animaux, du moment qu'il s'agissait d'en sauver d'autres, ou même de soulager des vies humaines ; car, de plus en plus les médecins prenaient l'avis de Pasteur, après s'être d'abord opposés à l'intrusion d'un chimiste dans leur domaine. Au Laboratoire arrivaient des bourriches pleines de poules mortes, de membres d'animaux ayant succombé à diverses maladies ; des quantités de petits tubes contenaient du sang de divers malades — gens ou bêtes ; des flacons renfermaient des bouillons de culture dont une goutte au bout d'une aiguille aurait suffi à donner la mort, mais qui étaient là, maîtrisés, et même servant à préserver de la maladie. — Le rouget du porc, la fièvre typhoïde, les furoncles furent étudiés successivement.

(*A suivre.*)

A. DESCŒUDRES.

RÉCITATION

Degré supérieur.

Les bûcherons.

Tout au haut du haut dévaloir,
Les bûcherons sont à l'ouvrage,
Poussant les troncs vers le couloir ;
Leur chef d'un cri les encourage ;

Oh ! héé ! Et sur leurs pics crochus
Archoutés, d'un effort ils tirent,
Découvrant leurs poignets velus,
Puis se redressent et respirent,

Puis reprennent. — Oh ! héé ! — Le tronc
Se déplace un peu. — Gare ! — et glisse
Doucement, puis soudain plus prompt
Que l'éclair sur la pente lisse.

Contre les troncs couchés plus bas
Il s'en va butter avec force,
Et s'arrête ; ou bien sur le tas
Rebondit, froissant son écorce.

Et les bûcherons, tout là-haut,
Rient de le voir qui si bien cogne,
Et saute, et roule, et puis : Héé ! oh !
Hardi ! à la rude besogne !

(P.) (*Sur l'Alpe.*)

HENRI WARNERY.

Le fer.

Fer grossier que la cheminée Couvre ici de son noir manteau, Jusqu'à la fin de la journée Tremble et gémis sous le manteau !	Pour subir ta métamorphose, Tu vas sortir, obscur encor, De la fournaise ardente et rose, Au milieu d'une gerbe d'or !
Puis tu seras l'âpre charrue ! Tu répandras sur les sillons La moisson blonde, que salue Le chœur ailé des papillons.	Tu seras le coursier de flamme, Le coursier terrible et sans peur Qui dans ses flancs emporte une âme De charbon rouge et de vapeur.
	Tu seras la faux qui moissonne, Tu courberas le seigle mûr, Cette mer vivante où frissonne L'écarlate et la fleur d'azur.

(P.)

THÉODORE DE BANVILLE.

GÉOMÉTRIE POUR JEUNES FILLES

Exercices sur le tracé des lignes, des angles et des surfaces.

(Suite.)

46. — Tracer deux verticales parallèles de 12 cm. de longueur, distantes de 5 cm.

47. — Tracer deux droites ni verticales, ni horizontales, de 8 cm. de longueur, qui soient parallèles et distantes de 4 cm.

48. — Tracer une ligne droite AB placée dans une direction quelconque et mesurant 6 cm. A l'extrémité A, éléver une perpendiculaire de 10 cm ; à l'extrémité B éléver aussi une perpendiculaire de 9 cm. La droite qui joindrait l'extrémité supérieure de ces deux perpendiculaires serait-elle parallèle à AB ? Pourquoi non ?

49. — Tracer une ligne horizontale AB de 12 cm. de longueur ; partager cette ligne en trois parties égales par les points C et D. Des points A B C D éléver des perpendiculaires de 4 cm. de longueur ; placer E au milieu de AG, F au milieu de CD, G au milieu de DB, et éléver de ces points intermédiaires des perpendiculaires de 2 cm. de longueur. Joindre par des obliques les extrémités supérieures des perpendiculaires. Combien avons-nous tracé de parallèles ?

50. — Tracer quatre parallèles équidistantes de 12 cm. de longueur et à $1\frac{1}{2}$ cm. de distance.

51. — Tracer deux courbes parallèles distantes de 1 cm. et représentant chacune $\frac{1}{4}$ de circonférence ; la plus grande sera décrite avec un rayon de 7 cm. Quelle est la longueur de chacune de ces courbes ?

52. — Dans un cercle de $3\frac{1}{2}$ cm. de rayon, tracer un angle au centre de 45° , un de $22^\circ \frac{1}{2}$, un de 30° , un de 20° , un de 10° . Calculer la longueur de chacun des arcs compris entre les rayons.

53. — Sur le milieu d'une droite AB de 6 cm., tracer trois droites de 3 cm. formant des angles consécutifs de 45° . Que remarquez-vous sur la disposition de ces droites ?

54. — Tracer un angle valant $\frac{1}{3}$ d'angle droit, $\frac{2}{3}$ d'angle droit, — $\frac{1}{4}$ d'angle droit. Donner aux côtés des angles 5 cm. de longueur.
55. — Dans un cercle de 7 cm. de diamètre, tracer un angle au centre de 100 degrés, un de 120 degrés, un de 140 degrés. Quelle est la longueur des arcs compris entre les rayons ?
56. — Tracer une droite AB de 8 cm. de longueur ; au point C pris sur AB, éléver une oblique DC formant avec AB un angle aigu de 60 degrés ; mesurer l'autre angle. Quelle est la somme des deux angles adjacents ?
57. — Répéter cet exercice en variant la valeur des angles, et en plaçant AB dans différentes positions.
58. — Tracer une droite AB ; au point C éléver une oblique DC formant un angle de 45° ; puis toujours au même point, éléver une nouvelle droite EC, formant avec DC un angle de 60° ; mesurer le troisième angle ; faire la somme des trois angles formés du même côté de AB.
59. — Tracer deux lignes droites de 6 cm. se coupant perpendiculairement par le milieu.
60. — Tracer deux lignes droites de 6 cm. se coupant par le milieu en formant deux angles opposés par le sommet de 45° . Quelle est la valeur des deux autres angles ?
61. — Tracer quatre lignes droites de 6 cm., se coupant par le milieu en formant des angles quelconques. Combien d'angles remarquez-vous ? Quelle est leur somme ?
62. — En combien de degrés divise-t-on le méridien terrestre ?
63. — Combien y a-t-il de parallèles du pôle à l'équateur ?
64. — Le méridien terrestre mesurant 40 000 000 de mètres, quelle est la longueur de l'arc compris entre deux degrés.
65. — Quelle est la longueur d'un arc de 60 degrés dans un cercle de 14 cm. de diamètre ?
66. — Dans une circonférence de 7 cm. de diamètre, quelle est la longueur de l'arc de 30 degrés, de 45 degrés, de 80 degrés, de 120 degrés ?
67. — Tracer une circonférence de 35 mm. de rayon ; quelle est la longueur d'un arc correspondant à un angle de 90° , 120° , 30° ?
68. — Faire passer par deux points donnés A et B, distants de 3 cm., une circonférence de 4 cm. de rayon.
69. — Serait-il possible, par ces deux mêmes points, de faire passer une circonférence plus petite, ou plus grande que la précédente ?
70. — Faire passer par deux points donnés A et B, distants de 6 cm., une circonférence de 22 cm. de longueur.
71. — Tracer une circonférence passant par le sommet des trois angles d'un triangle.
72. — Tracer une circonférence passant par trois points donnés ABC. (Ces trois points ne pourront pas faire partie d'une même ligne droite.)
73. — Trois points d'une circonférence étant donnés (ABC), chercher le centre du cercle.
74. Une circonférence étant donnée, chercher le centre du cercle.

L. PICKER.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ier SERVICE

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-même leurs certificats aux autorités locales.

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : **Corcelles-le-Jorat** (hameau de Riograubon) : fr. 1600, plus logement, jardin et 10 st. sapin, à charge de chauffer la salle d'école ; 21 juin. — **Le Vaud s. Nyon** : fr. 1600, plus logement, jardin, plantage, 10 st. de hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 21 juin. — **Aubonne** (2^e classe de garçons) : fr. 1650 et autres avantages légaux ; 25 juin.

INSTITUTRICES : **Corcelles-le-Jorat** (semi-enfantine du village) : fr. 1000, plus logement, jardin et 6 st. sapin, à charge de chauffer la salle d'école ; 21 juin.

NOMINATIONS

Instituteurs : MM. Borgeaud, Emile, à Orny; Amiguet, Eugène, à Essertines-sur-Rolle ; Grin, Camille, à Bussigny-sur-Morges.

Institutrices : Mlles Mermoud, Marie, à Yverdon ; Favez, Louise, à Montherod ; Dupuis, Emma, à Bogis-Bossey ; Dind, Suzanne, à Daillens ; Notz, Marthe, à Grandevent.

Instituteur célibataire bien portant, ayant goût et aptitudes pour travaux manuels, trouverait dans école-pensionnat une situation d'avenir et intéressante.

Ecrire, en indiquant âge, titres et prétentions, gérance de l'*Educateur*, S. R.

Même adresse : on achèterait **cartes** suisse de Keller et vaudoise de Magnenat.

Collège cantonal

Les examens du Collège cantonal commenceront :

Jeudi 27 juin à 7 h. pour les élèves de la 1^{re} classe.

Samedi 6 juillet, à 7 h. pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes.

Lundi 8 juillet, à 7 h. pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI^e) ; âge requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Demander au directeur le programme des examens d'admission dans la VI^e classe,

Le directeur recevra les inscriptions du **lundi 24 juin au samedi 29 juin**. Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers, les examens de sortie de 1^{re}, **jeudi 27 juin**. Une finance de 20 fr. sera exigée.

Ouverture de l'année scolaire 1907-1908 : **lundi 2 septembre**, à 2 h. de l'après-midi.

H 32512 L

En vue de la **fondation** d'un

Institut d'éducation pour jeunes filles

dans une belle localité de l'Allemagne du sud on **désire entrer en relation** avec une **dame qualifiée** et possédant un petit capital. Offres sous **F.F. 6096** à **Daube & Cie Francfort sur le Main.**

B. Z. 98807

VETEMENTS SUR MESURE ET CONFECTIÖNNÉS

façon

ÉLÉGANTE ET SOIGNÉE

2 Coupeurs à la Maison

COSTUMES SPORT & Costumes enfants, tous genres

MAISON MODÈLE

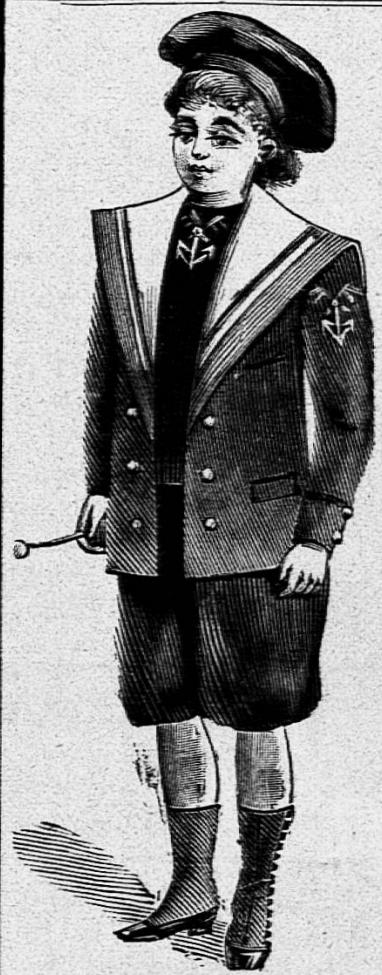
MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

CHEMISES BLANCHES & COULEURS

PRIX MODÉRÉS
marqués en chiffres
connus.

Escompte habituel 3 %

10 0 | aux
membres
de la
S.P.R.



On désire placer dans la Suisse française un

garçon

de 14 1/2 ans, écolier d'un Gymnase de la Suisse allemande, pendant les prochaines vacances durant cinq semaines (commencement juillet, jusqu'au 15 août) chez un instituteur qui pourrait lui donner des leçons de français, calligraphie et dessin technique.

Adresser les offres avec prix pour la pension et les leçons sous chiffres
O. F. 1413 Orell Füssli-Publicité, Zurich.

COQUELUCHÉ

Remède infaillible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Env. à M. LESCENE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

EDITION „ATAR“ GENÈVE

MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

Exercices et problèmes d'arithmétique, par ANDRÉ CORBAZ. — A. *Calcul écrit*: 1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2^{re} série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3^{re} série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — B. *Calcul oral*: 1^{re} série, 60 c. ; 2^{re} série, 80 c. ; 3^{re} série, 90 c. — C. **Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs.** 2^{me} édition, 1 fr. 50. — D. **Solutions de géométrie**, 50 c.

Livre de lecture, par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève,
1 fr. 80
2 fr. —

Livre de lecture, par A. GAVARD,

Manuels d'Allemand, par le prof. A. LESCOZE : **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3^e édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1^{re} partie, 4^e édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2^{me} partie, 3^e édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1^{re} partie, 1 fr. 40 ; 2^{re} partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3^e partie,
1 fr. 50

Notions élémentaires d'instruction civique, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite,
45 c.

Premiers éléments d'Histoire naturelle, par le prof. EUG. PITTARD, 2^e édition, 240 figures dans le texte,
2 fr. 75

Leçons et Récits d'Histoire suisse, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié,
5 fr. —

Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié,
2 fr. —

Manuel du petit Solfégien, par J.-A. CLIFT,
95 c.

Nouveau traité complet de sténographie Aimé Paris, par ROULLER-LEUBA. Broché, 2 fr. 50. Cartonné,
3 fr. —

Prose et Vers français, en usage à l'Université de Genève,
2 fr. —

Parlons français, par W. PLUD'HUN, 15^e mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —

Comment prononcer le français, par W. PLUD'HUN,
50 c.

Histoire sainte. Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS,
65 c.

Pourquoi pas ? essayons, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié,
2 fr. 75

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGERB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



ORGUES ESTEY

DENNY-WYLIE CO.

BRATTLEBORO:É·U

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

Fœtisch Frères

FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE

Succursale à VEVEY

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804

Ateliers de réparations pour tous instruments

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 25.

LAUSANNE — 22 juin 1907.

L'EDUCATEUR

(—EDUCATEUR ET ÉCOLE REUDIS—)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		
MM. Baillard , Lucien, prof.,	Genève.	
Charvoz , Amédée, inst.,	Chêne-Bougeries.	
Grosgrurin , L., prof.,	Genève.	
Rosier , W., cons. d'Etat.	Genève.	
Martin , Edmond,	Genève.	
Pesson , Ch., inst.,	Céligny.	
MM ^{es} Muller , inst.,	Genève.	
Pauchard , A., inst.,	Genève.	
Jura Bernois.		
MM. Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	
Duvoisin , H., direct.,	Delemont.	
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	
Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	
Meckli , Th., inst.,	Neuveville.	
Sautebin , instituteur,	Saïcourt.	
Cerf , Alph., maître sec.,	Saignelégier.	
Neuchâtel.		
MM. Rosselet , Fritz, inst.,	Bevaix.	
Lateur , L., inspect.,	Corcelles.	
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	
Vaud.		
MM. Pache , A., inst.,		Moudon.
Roehat , P., prof.,		Yverdon.
Cloux , J., inst.,		Lausanne.
Baudat , J., inst.,		Corcelles s/Concise.
Dériaz , J., inst.,		Baulmes.
Magnin , J., inst.,		Lausanne.
Magnenat , J., inst.,		Oron.
Guidoux , E., inst.,		Pailly.
Guignard , H., inst.,		Veytaux.
Fallettaz , C., inst.,		Arzier.
Briod , E., inst.,		Lausanne.
Vilsmann , E., inst.,		Vers-chez-les-Blanc.
Martin , H., inst.,		Chailly s/Lausanne.
Tessin.		
MM. Nizzola , prof.,		Lugano.
Suisse allemande.		
MM. Fritsch , Fr.,		Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier , W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.	MM. Charvoz , A. inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Lagotala , F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.	Perret , G., inst., trésorier, Lausanne.
Guex , F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Préservez les enfants de l'alcool !!

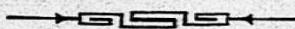
De l'avis unanime de MM. les Docteurs, l'alcool sous toutes ses formes est nuisible aux enfants. La boisson non alcoolique la meilleur marché, ne contenant aucune substance nuisible, la plus substantielle grâce à son riche contenu en sucre, est sans contredit

Citrol

Le Citrol, dans sa nouvelle composition, sans saccharine, est **l'idéale boisson sans alcool et à la portée de chaque enfant, grâce à son bon marché**. Le rouleau de Citrol pour 6 verres de limonade, peut s'acheter dans toutes les épiceries, confiseries, boulangeries, drogueries et pharmacies au prix de 20 cent. seulement.

Edition PAYOT & Cie Edition

Rue de Bourg - LAUSANNE - Rue de Bourg



Dernières Publications Pour Bibliothèques

ÉDOUARD ROD. — L'Ombre s'étend sur la montagne.	3.50
D <small>r</small> J. HUNZIKER. — La Maison suisse. Tome IV : <i>Le Jura</i> (Suisse romande), avec 130 autotypes, dessins et croquis représentant des types d'architectures.	8.—
J. DE MESTRAL COMBREMONT. — Le Fantôme du Bonheur. In-16.	3.50
ISABELLE KAISER. — L'Eclair dans la voile. In-16.	3.50
C.-F. RAMUZ. — Les Circonstances de la vie. In-16.	3.50
PHILIPPE MONNIER. — Venise au XVIII^{me} siècle. Volume in-8 écu.	5.—
VICTOR-H. BOURGEOIS. — Impressions artistiques et archéologiques à Florence. Vol. in-8 écu de 195 pages.	2.—

Stations climatériques

MACOLIN & EVILARD

(900 m.)

(700 m.)

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.)

Gorge de la Suze. Place de fête pour sociétés et écoles.

Funiculaire Bienne-Macolin. Prix pour écoles :
Montée 20 cent. Descente 10 cent. Retour 25 cent.

Funiculaire Bienne-Evilard. Prix pour écoles :
Montée 10 cent. Descente 10 cent. Bl. 883 Y.

En vue de la **fondation** d'un

Institut d'éducation pour jeunes filles

dans une belle localité de l'Allemagne du sud on **désire entrer en relation** avec une **dame qualifiée** et possédant un petit capital. Offres sous **F.F. 6096** à **Daube & Cie Francfort sur le Main.** B. Z. 98807

LEYSIN

Magnifique but de promenade, ascensions faciles et sans danger dans les environs.

Tarif très réduit pour écoles et sociétés sur le chemin de fer électrique à crémaillère Aigle-Leysin (s'adresser à la Cie A.-L. à Aigle).

JEUNE ETUDIANT EN PHILOSOPHIE

cherche à passer ses vacances (d'août à mi-octobre) dans une famille ne parlant que le français. (Famille d'instituteur préférée.) Offres sous chiffres **O. F. 1571** à **Orell Füssli, Annonceen, Zurich.**

Instituteur, célibataire ou marié, trouverait situation pour plusieurs années comme **précepteur**, dans une famille du Valais.
Ecrire à M. Vittoz, Ecole nouvelle, Chailly s. Lausanne.

Instituteur célibataire bien portant, ayant goût et aptitudes pour travaux manuels, trouverait dans école-pensionnat une situation d'avenir et intéressante.

Ecrire, en indiquant âge, titres et prétentions, gérance de l'*Educateur*, S. R.
Même adresse : on achèterait **cartes** suisse de Keller et vaudoise de Magnenat.

COQUELUCHE **Remède infaillible**
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCENE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados).

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.

